



2^e volet du portail de la FCNB

Monsieur,
Madame,

À l'automne 2015, la FCNB a lancé un nouveau portail (<https://portal.fcnb.ca>) afin que les personnes qui font une demande de licence d'assurance pour la première fois puissent le faire en ligne. **Le portail offrira bientôt une nouvelle fonctionnalité qui permettra aux assureurs agréés d'examiner et de confirmer les demandes de parrainage des requérants d'une licence.**

Cette nouvelle fonctionnalité comprend trois types d'utilisateurs :

- L'**administrateur**, qui crée et gère le profil des utilisateurs du portail pour le compte de l'assureur et qui jouit de tous les droits d'un approbateur.
- L'**approbateur**, qui confirme que le parrainage d'un requérant et qui peut aussi agir à titre de réviseur.
- Le **réviseur**, qui peut procéder à un examen initial de la demande pour déterminer si elle est complète, et dans le cas contraire, la renvoyer au requérant pour obtenir les précisions requises. Le réviseur ne peut pas confirmer le parrainage d'un requérant. (Ce rôle est surtout utile pour les grandes compagnies d'assurance. Il n'est pas obligatoire de nommer un réviseur.)

En prévision du lancement de cette nouvelle fonctionnalité le **17 octobre 2016**, nous demandons à tous les assureurs qui parrainent un requérant de nous fournir des renseignements qui serviront à créer leur compte d'administrateur sur notre portail.

Nous vous prions de faire ce qui suit **avant le 23 septembre 2016** :

- Envoyez-nous le nom de l'administrateur ainsi que son adresse de courriel, et le nom de l'assureur à l'adresse support@fcnb.ca, en inscrivant la mention suivante dans le champ objet :
Phase 2 – demande de désignation comme administrateur.

Au lancement de la nouvelle fonctionnalité, nous enverrons un code d'invitation à l'administrateur désigné, qui pourra alors compléter le profil de l'assureur et créer le profil ou ajouter de nouveaux approbateurs et réviseurs.

Nous encourageons également les assureurs à faire l'essai des fonctionnalités du portail qui actuellement accessible en mode d'essai à l'adresse <https://portal.fcnb.ca/insphase2>. Toute personne souhaitant profiter de l'occasion pour essayer les nouvelles fonctionnalités devrait faire une demande d'accès en envoyant un courriel à support@fcnb.ca, avec la mention « Phase 2 – demande de compte d'essai » dans le champ objet, et en fournissant dans le corps du courriel les renseignements demandés ci-dessus.

Il faut savoir qu'aucune donnée saisie en mode d'essai ne sera transférée au portail à son lancement en mode réel.

Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement du portail, consultez la foire aux questions à l'adresse <http://fcnb.ca/portal-basics.html>. Un guide à l'intention de l'assureur sera bientôt disponible.

Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements, envoyez-nous votre nom, numéro de téléphone et question dans un courriel à support@fcnb.ca et nous communiquerons avec vous.